



Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche  
Z.A. Les Forges - 50180 SAINT-GILLES  
Tél : 02.33.05.89.89 - Fax : 02.33.06.97.27 - Mail : fdgdon50@fdgdon50.fr  
Siret : 494 356 868 00021 - APE : 9412 Z  
Fédération membre de FREDON France - Réseau des FREDON et FDGDON  
Section départementale de l'Organisme à Vocation Sanitaire Régional pour le Végétal

## OFFRE D'EMPLOI

### **TECHNICIEN(NE) LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES (H/F) CDD SAISONNIER de 6 mois maximum, de début juin à début décembre 2019.**

La FDGDON de la Manche est chargée de l'animation et la coordination de la lutte collective départementale contre les Frelons asiatiques par Arrêté Préfectoral depuis 2016. Ces derniers ont colonisé le département et sont en plein développement. Les Frelons asiatiques sont responsables de prédateurs d'abeilles, d'impacts sur l'apiculture et la pollinisation (et indirectement sur la filière cidricole et la biodiversité), tout comme d'attaques sur les étals de poisson. Ils représentent également un risque en terme de sécurité et santé publique, par leur caractère défensif du nid.

Les orientations et les actions du programme ont été fixées par un comité de pilotage départemental dirigé par les Services de l'Etat et avec l'impulsion du Conseil Départemental. Le programme se décompose en 4 axes : la sensibilisation et la prévention, la surveillance du territoire, la lutte en protection de rucher par le piégeage, la lutte par la destruction de nids de frelons asiatiques. Ces actions sont concentrées sur la période d'activité saisonnière des frelons asiatiques (liée à leur cycle biologique).

#### Offre d'emploi et missions :

La FDGDON recrute un(e) technicien(ne) (H/F) pour un contrat saisonnier d'une durée maximale de 6 mois (début juin à début décembre 2019), dont la mission sera d'animer et assurer la lutte collective départementale contre le frelon asiatique.

Ainsi, vous participerez notamment à :

- La communication auprès des collectivités et du grand public,
- Le suivi d'un réseau de référents locaux « frelons asiatiques »,
- Des préconisations sur le piégeage des frelons asiatiques auprès des réseaux apicoles,
- La programmation et le suivi des destructions de nids, assurées par des entreprises spécialisées, missionnées par la FDGDON (*et correspondant à la majorité du temps passé du contrat*),
- L'accompagnement et le suivi de ces entreprises spécialisées,
- L'accompagnement des réseaux (collectivités, référents locaux, apiculteurs, SDIS...),

#### Connaissances et aptitudes du / de la candidat(e) :

- Une formation BAC+2 / BAC+3, ou supérieure, dans le domaine de l'agriculture ou de l'environnement ou de l'animation de réseaux, souhaitée.
- Connaissances dans le domaine de l'environnement souhaitées ; des connaissances dans le domaine de l'entomofaune et/ou l'apiculture seraient un plus.
- Connaissances du fonctionnement des collectivités locales souhaitées ; une expérience en collaboration avec les collectivités locales et / ou les Services de l'Etat seraient un plus.
- Très bon relationnel et expression orale correcte (animation de réseaux, animation de réunions/formations, travail en équipe, prise de contact avec les riverains par téléphone).
- Qualités rédactionnelles (rédaction de documents, rapports, mails auprès des partenaires).
- Connaissances et capacités d'adaptation à l'outil informatique nécessaires : cartographie SIG (QGIS), tableur (excel), utilisation et gestion de la plateforme internet « frelons asiatiques », également utilisée par les Mairies et les entreprises spécialisées. La plateforme [www.frelonasiatique50.fr](http://www.frelonasiatique50.fr) est votre outil de travail principal.
- Autonomie et rigueur (méthodologiques et logistiques indispensables, face aux enjeux de santé et sécurité publique que représentent les frelons asiatiques, et la quantité de signalements de nids à gérer).

#### Conditions de travail :

- Embauche au siège de la FDGDON à Saint-Gilles (50180), déplacements possibles (permis B indispensable).
- Contrat à durée déterminée saisonnier de 6 mois maximum, sur la période de début juin à début décembre 2019. Modalités de contrat à affiner selon les possibilités d'embauche.
- Temps de travail hebdomadaire : 37,5h.
- Salaire : SMIC, + 2,5h hebdomadaires majorées pour un contrat de 37,5h hebdomadaire.

**Candidature (CV + lettre de motivation) à envoyer à la FDGDON de la Manche, à l'attention de Monsieur le Président, par voie postale à ZA Les Forges – 50180 SAINT-GILLES ou par mail à [recrutement@fdgdon50.fr](mailto:recrutement@fdgdon50.fr)**